ALCOOL-INFO

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

CHANGEMENT DE COMPORTEMENT APRÈS UNE 1ÈRE CURE

Par Profil supprimé Postée le 04/08/2018 05:11

Bonjour
Mon mari a fait une cure de sevrage d'alcool (sa première) et en est sorti mi juillet après 2 semaines d'hospitalisation
Il tient bon mais ingurgite une quantité impressionnante de bières sans alcool depuis son retour.
Mais je ne le reconnais plus. Il semble aigri, triste et ne me parle plus. Je suis comme un fantôme pour lui. Il préfère manger seul et m'envoie balader quand je cherche à lui parler.
La décision de cure est venue après de nombreux mois de réflexions et après 2 essais à la maison seul. Il a fait cette cure en premier lieu pour lui car il voulait changer. Je ne pense pas qu'il ait replongé mais je ne sais plus comment réagir face à cette indifférence qu'il a envers nous. Je vais moins bien de jour en jour et je n'ai plus la force de pouvoir l'aider.
Je ne sais pas à qui en parler.....

Mise en ligne le 06/08/2018

Bonjour,

Votre mari a effectué une cure de sevrage alcoolique de 2 semaines suite à une réflexion et à des essais d'arrêt par lui-même.

Vous vous interrogez sur un changement d'attitude de sa part envers vous suite à cette cure et cela vous affecte.

Nous pouvons émettre plusieurs hypothèses sur son changement d'attitude.

Tout d'abord l'alcool étant un produit classé dans la catégorie des perturbateurs (et qui engendre donc des comportements variables selon individus), il est possible que sans l'influence du produit la manière de se comporter de votre mari soit tout autre.

Ensuite, il faut savoir que chez nombre de consommateurs réguliers ou excessifs, l'alcool peut avoir une fonction. Il s'agit chez certains usagers de tenter d'atténuer une tristesse ou un mal être profond.

Si la cure vise à priver le corps d'alcool via un sevrage et à remettre "en forme" le corps qui a pu être carencé, un accompagnement psychologique peut ensuite être nécessaire.

En effet, les émotions négatives préexistantes peuvent ressortir et ré émerger suite à l'arrêt de l'alcool.

Il est souvent nécessaire qu'un accompagnement et un soutien soit mis en place afin de consolider l'arrêt et faire un point sur l'humeur de la personne.

Nous pouvons ainsi vous conseiller de proposer à votre mari de s'adresser à un Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) afin d'effectuer cette démarche de soin auprès des professionnels y exerçant (médecin addictologue, psychologue...).

Au-delà du soutien psychologique et de la prévention à la rechute, ils peuvent également l'aider à mettre en place de nouvelles habitudes et explorer des activités pouvant lui amener détente et bien-être.

Nous ne savons pas si votre mari a effectué sa cure en étant orienté par votre médecin traitant ou par un CSAPA, dans le doute nous vous mettons des coordonnées de CSAPA en fin de message.

Nous comprenons aussi dans votre message que vous êtes très affectée par son attitude actuelle et que cela touche vos limites.

Il nous parait important que vous puissiez vous-même bénéficier d'un soutien extérieur, par exemple auprès d'un Centre Médico Psychologique (CMP) ou d'un soutien thérapeutique en libéral si vos moyens vous le permettent.

Vous pouvez échanger davantage de votre situation avec un de nos écoutants si vous le désirez.

Nous sommes accessibles tous les jours, par téléphone au 0 800 23 13 13 (anonyme et gratuit d'un poste fixe) de 8h à 2h du matin ou par le tchat de notre site Alcool Info Services de 14h à Minuit.

Bien cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CENTRE MÉDICO PSYCHOLOGIQUE SPÉCIALISÉ EN ADDICTOLOGIE

20 rue Jean-Louis Kergaravat
56110 GOURIN

Tél : 02 97 23 42 45
Site web : www.ahbretagne.com

Secrétariat : Du lundi au vendredi 9h-18h.
Accueil du public : du lundi au vendredi.
Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur rendez-vous avec/sans entourage
COVID -19 : Accueil avec respect des gestes barrières.

Voir la fiche détaillée

CSAPA DOUAR NEVEZ: SITE DE LORIENT

39 rue de la Villeneuve
56100 LORIENT

Tél : 02 97 21 47 71
Site web : www.douarnevez.com
Accueil du public : Sur rendez-vous Lundi-Mardi-Mercredi et Jeudi: 8h00-19h00 Vendredi 8h-17h30
Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur place et sur rendez-vous - Consultation à la Maison des Adolescents de Lorient (3 boulevard de la République) sur rendez-vous au 02-97 64 71 33
Substitution : Délivrance de traitement de substitution pour les usagers suivis
COVID -19 : Accueil sur rendez-vous avec respect des gestes barrières.

Voir la fiche détaillée

CSAPA DOUAR NEVEZ

29 bis rue Jeanne d'Arc
56300 PONTIVY

Tél : 02 97 25 93 78
Site web : www.douarnevez.com
Accueil du public : Lundi 9h à 18h00. Mardi 9h-13h30 16h-18h. Mercredi 9h-13h. Jeudi 9h-19h. Vendredi de 8h30-13h.
Consultat° jeunes consommateurs : Consultations au Centre Médico Psychologique Spécialisé(CMPS) de Pontivy (1 rue Joséphine) Sur rendez-vous avec ou sans entourage
COVID -19 : Accueil avec respect des gestes barrières.

Voir la fiche détaillée